



Groupe Randonneurs Villeneuvois
Siège social – M.V.A 54, Rue de Coquard 47300 Villeneuve/lot

Villeneuve sur Lot le 07 décembre 2017

NOTICE D'INFORMATION
Séjour de 7 jours pour de la randonnée (du 22 au 28 avril 2018)
En région du Luberon

La sortie est ouverte aux adhérents du G.R.V de Villeneuve sur Lot, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRP 2017-2018 avec assurance RC. Ouverture possible à d'autres licenciés FFRP avec licence 2017-2018 avec assurance RC et adhésion au club

Nombre de participants: 15 au minimum, 35 au maximum.

Date: du dimanche 22 avril au samedi 28 avril 2018.

Déplacements: voitures personnelles avec co-voiturage (ou autobus si nombre d'inscrits suffisants)

PROGRAMME

Les participants, sont attendus à l'hébergement « Maison de la Boucheyronne » à APT le dimanche 22 avril 2018 vers 17h 30. Le séjour pourra débuter également à 15h avec une petite rando, avec un lieu restant à déterminer.

Les six randonnées prévues, de l'ordre de 10 à 23 km, sauf celle du 1^{er} jour (3 km) permettront de découvrir la Région du Luberon. Des variantes, plus courtes pourront être proposées.

Fin du séjour le samedi 28 avril 2018 après la libération de notre hébergement.

Retour sur le Villeneuvois, en covoiturage, (ou en bus si l'option est retenue).

HEBERGEMENT

L'hébergement sera assuré dans le Gîte « Maison de la Boucheyronne » à APT (84400) qui assurera également les repas du soir, les petits déjeuners et les pique-niques.

Nous aurons des chambres de 2, 3 ou 4 lits selon disponibilité

COUT DU SEJOUR

Le coût du séjour est fixé à **250 €** par personne, en pension, (hors frais de transports et covoiturage estimés à 80 € suivant le tarif Via Michelin. Dans ce cas le conducteur devra être en règle avec la législation en cours).

Le coût du séjour sera majoré des frais de transports en bus si cette option est retenue. (Pour information le prix du bus et les frais du chauffeur s'élèvent environ à 195 € pour 20 personnes, 155 € pour 25 personnes et 130 € pour 30 personnes).



Groupe Randonneurs Villeneuvois
Siège social – M.V.A 54, Rue de Coquard 47300 Villeneuve/lot

Ce prix comprend :

- ✚ La pension, du dîner du 1^{er} jour au petit déjeuner du dernier jour ainsi que le pique-nique.
- ✚ L'accompagnement des randonnées par les Animateurs BF : Bernard, Alain et Gérard
- ✚ Une ou deux visites à définir.
- ✚ Les contributions EIT et UEIT

Ne sont pas compris

- ✚ Le repas du midi du premier jour (dimanche 22 avril 2018)
- ✚ Les boissons
- ✚ Les dépenses personnelles
- ✚ Le voyage aller-retour, jusqu'en région du Luberon et les déplacements sur place basés sur le co-voiturage (sauf si l'option bus est retenue).
- ✚ Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement)
- ✚ D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris".

INSCRIPTIONS

Les pré-inscriptions sont ouvertes à compter du 10 décembre 2017 aux contacts de l'Association.

Cette pré-inscription sera matérialisée par le dépôt d'un chèque de réservation de 50 € (chèque à l'ordre de l'Association : Groupe Randonneurs Villeneuvois)

Suivant le nombre de pré-inscrits, la décision de réaliser ou non ce séjour sera prise au 10 janvier 2018. En cas d'annulation, le remboursement de la préinscription sera effectué par l'Association.

S'il est décidé de réaliser ce séjour, l'Association proposera aux préinscrits un Bulletin d'Inscription. Votre inscription deviendra définitive après signature et renvoi de ce Bulletin sous 8 jours. Le chèque de réservation sera affecté au règlement de l'acompte.

Vous aurez la possibilité de souscrire, au moment de cette inscription, aux assurances individuelles facultatives.

Dispositions particulières

En cas de situations particulières ne dépendant pas de notre volonté (conditions météo, fermeture de site, routes fermées, ...) des randonnées ou des activités prévues au programme pourraient être déplacées, modifiées voire annulées sans qu'aucune compensation ne puisse être exigée.

PAIEMENTS

- ✚ Acompte de 50 € à la pré-inscription pour les licenciés FFRandonnée. Date limite 10 janvier 2018.
- ✚ Primes d'assurance (facultatives) lors de l'inscription.
- ✚ Solde du séjour soit 200 € avant le 10 mars 2018.

Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre du Groupe Randonneurs Villeneuvois



GUIDE DU RESPONSABLE TOURISME ANNEXE 12



Groupe Randonneurs Villeneuvois
Siège social – M.V.A 54, Rue de Coquard 47300 Villeneuve/lot

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS

Les participants sont invités à se regrouper, par affinité, pour viser à constituer des équipages de 3 à 4 personnes par véhicule. Déplacement d'environ 1300 km comprenant aller-retour + trajets sur place (sauf si l'option bus est retenue).
Chaque équipage constitué gèrera la contribution de chacun au frais de déplacement. (trajets A/R et trajets sur place), (sauf si l'option bus est retenue).

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION.

- ✚ Annulation faite avant le 10 janvier 2018 : restitution des sommes versées.
- ✚ Annulation faite entre le 10 janvier et le 10 mars 2018 : restitution des sommes versées avec une retenue de 20 € pour frais de dossier
- ✚ Annulation postérieure au 10 mars 2018 : retenue de 100% du montant total du séjour.
- ✚ L'option du transport bus sera décidée le 1 mars 2018

Autre proposition de conditions d'annulation

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION (autre possibilité).

Aucun remboursement, en dehors de ceux effectués par l'Assurance Annulation/ Interruption de séjour, ne sera effectué par l'Association en cas de désistement, quel qu'en soit la raison.

DIVERS

Ce séjour de randonnées s'adresse à un public habitué à la randonnée pédestre. Il convient de posséder un équipement adapté à la randonnée pédestre et prévoir éventuellement des vêtements pour la marche sous la pluie.

Chaque randonneur aura en sa possession sa trousse de secours, sa couverture de survie et ses médicaments personnels sa carte vitale et sa licence.

Une réunion des participants, pourra être organisée en mars 2018.

A cette occasion un dossier sera remis aux participants.



Pré-inscription au voyage du 22 au 28 avril 2018 en Luberon

à remettre au Président ou contacts de l'Association avant le 10 janvier 2018

Nom :

Prénom :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tel :

Email :

Coût total 250 € (hors frais de transports ou de covoiturage).

Si l'option autocar est retenue, ce montant sera majoré des frais y incombant.

Je ne souhaite que l'option bus : OUI – NON - PEU IMPORTE (entourer le choix désiré)

Je ne souhaite que l'option covoiturage : OUI – NON - PEU IMPORTE (entourer le choix désiré)

Peu importe le moyen de transport mais je préfère : BUS – COVOITURAGE (entourer le choix désiré)

Ci-joint, chèque de réservation de 50 € (par personne) qui deviendra chèque d'acompte si le séjour est confirmé

« Bon pour accord »

Signature :